

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 avril 2017

Sous la présidence de Mme le Maire, étaient présents :

Mmes BOURDALE-DUFAU Sylvie, PALETOU Françoise, Mrs. FOURCADE Patrick, GROS Jean-Philippe, LASCOUMETTES Jean-Robert, LASSUS-LIRET Gilbert, MASCARAS Daniel, PASCAU Philippe.

Absents excusés: BERGEREAU Aurélien, DESSALLES Christian, URDOUS Sébastien, MAUBOULES Maïlys.

Procuration : URDOUS Sébastien à GROS Jean-Philippe

Secrétaire de séance : MASCARAS Daniel

### **ORDRE DU JOUR :**

- **1**-Approbation du PV de la dernière réunion du 1<sup>er</sup> mars 2017
- **2**-Vote du compte de gestion 2016 – Multiple rural et budget communal
- Vote du Compte administratif 2016 – Multiple rural et budget communal
- Affectation des résultats 2016 – Multiple rural et budget communal
- Vote du Budget Primitif 2017 – Multiple rural et budget communal
- **3**-Vote des taux d'imposition 2017
- **4**-Subventions aux associations
- **5**-Indemnité pour le poste du 4eme Adjoint
- **6**-Questions diverses

Séance ouverte à 20 heures 30

### **1-Approbation du PV du 01 mars 2017**

Le compte - rendu du Conseil Municipal du 01 mars 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **2-COMPTES de GESTION 2016 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 BUDGETS PRIMITIFS 2017**

#### ***Comptes de Gestion 2016 :***

Les comptes de gestion dressés par Monsieur DELTOMBE, Trésorier de Lescar, sont approuvés à l'unanimité des membres présents, les résultats des différentes sections étant conformes et égaux à ceux des comptes administratifs.

## **BUDGET PRINCIPAL**

### • **Compte administratif 2016**

#### Dépenses :

Fonctionnement : 400 394,62 € réalisés pour 664 558 € budgétisés.  
Les charges du personnel représentent 50 % de la somme des dépenses.  
Investissement : 152 160 € réalisés pour 296 045 € budgétisés

#### Recettes :

Fonctionnement : 463 317,15 € pour 664 558 €  
budgétisés Report positif de N-1 : 242 079,00 €  
Les impôts et taxes représentent 56 % de la somme des recettes, les  
dotations diverses 25%.

Investissement : 57 020,53 € pour 296 045 €  
budgétisés Report positif de N-1 : 17 049 €

Le Compte Administratif est clôturé avec un excédent global de 226 909,87 €.

Mme le Maire sort de la salle et laisse la présidence à Mme PALETOU Françoise pendant le vote.

Le Compte administratif est adopté à l'unanimité des présents : 9 voix pour.

### • **Délibération d'affectation du résultat 2016 :**

Résultat d'exploitation au 31.12.2016 :	305 001,48 €
Affectation complémentaire en reserve :	101 197,61 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	203 803,87 €
Résultat d'investissement reporté (001) :	- 78 091,51

Délibération prise à l'unanimité des présents.

### • **Budget primitif 2017**

#### Dépenses

Fonctionnement : budgétisés 638 438 € (en 2016 : 664 558 €)  
Investissement : budgétisés 340 557 € (en 2016 : 296 045 €)

#### Recettes :

Fonctionnement : budgétisés 638 438 € (en 2016 : 664 558 €)  
Investissement : budgétisés 340 557 € (en 2016 : 296 045 €)

Le budget primitif 2017 est adopté à l'unanimité des présents : 9 voix pour

## **BUDGET du MULTIPLE**

### • **Compte administratif 2016**

#### Dépenses

Fonctionnement : 1 700,42 €

Investissement : 8 520,04 €

#### Recettes :

Fonctionnement : 10 848,00 €

Investissement : 8 216,84 €

Le Compte Administratif est clôturé avec un excédent de 7 981,20 €  
Le C A 2016 du Multiple est adopté à l'unanimité des présents : 9  
voix pour

### • **Délibération d'affectation du résultat 2016**

Excédent fonctionnement cumulé :	16 501,24 €
Affectation complémentaire en réserve :	8 520,04 €
Résultat réporté en fonctionnement (002) :	7 981.20 €
Résultat reporté en fonctionnement (001) :	8 520, 04 €

Délibération prise à l'unanimité des présents.

### • **Budget primitif 2017**

#### Dépenses :

Fonctionnement : budgétisés 17 981 €

Investissement : budgétisés 18 451 €

#### Recettes :

Fonctionnement : budgétisés 17 981 €

Investissement : budgétisés 18 451 €

Le budget primitif 2017 du multiple est adopté à l'unanimité des présents : 9  
voix pour

### **3-Vote des taux d'imposition 2017**

Le Conseil municipal décide de reconduire les mêmes taux d'imposition  
qu'en 2016.

Le Conseil municipal, considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de **220 912 €**, après en avoir délibéré,  
 Fixe les taux d'imposition pour l'année 2017 comme suit :

TAXES	Taux de l'année 2016	Taux votés en 2017	Bases 2017	Produit 2017
T.H.	11,97%	11,97%	1 124 000	134 543 €
F.B.	10,89%	10,89%	649 600	70 741 €
F.N.B.	46,10%	46,10%	33 900	15 628 €
				<i>Total : 220 912 €</i>

#### **4-Subventions aux associations communales et autres associations**

Afin que chaque association communale perçoive leur subvention, les membres du conseil municipal souhaite que les dites associations fournissent leur bilan financier. Les montants des subventions de l'année précédente sont reconduits.

##### Associations communales :

ACCA association CHASSE : 500 euros  
 APEB association Parents d'élèves : 800 euros  
 ARTS PLURIELS : 600 euros  
 Association FONTAINE de JOUVENCE : 500 euros  
 Associations LOISIRS GYM : 500 euros  
 BOUGARBER PILOTA : 600 euros  
 Association A HUM de CALHAU : 500 euros  
 ENTENTE Sportive AYGUELONGUE foot : 900 euros  
 OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE : 900 euros  
 Comité des Fêtes : 2000 euros

##### Autres associations :

ASSOCIATION SAPEURS POMPIERS de PAU : 30 euros  
 ADMR LESCAR : 540 euros

Le montant des subventions est adopté à l'unanimité des présents  
 soit 10 voix pour.

## **5-Indemnité pour le poste du 4eme Adjoint**

Considérant les délégations de fonctions accordées à M. Philippe PASCAU 4eme adjoint par arrêté de Mme Le Maire du 30 mars 2017, le conseil municipal décide d'attribuer l'indemnité de fonction du taux 8.25% de l'indice brut terminal de la fonction publique soit 319.33 euros brut mensuel et imputés au budget communal.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents : 10 voix pour

## **6-Questions diverses**

### Collège après école primaire de BOUGARBER

Après avoir fait un décompte des enfants fréquentant les collèges d'ARTIX(25) et de LESCAR (35) et suite à la fusion de la CC du Miey avec l'agglo de PAU, Mme le Maire a fait un courrier auprès du Conseil Départemental pour faire modifier la carte scolaire. Nous attendons une réponse afin que les enfants aillent au collège de LESCAR dès la sixième.

### Départ à la retraite

M. Alain LABASTIE part à la retraite le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

### DECI défense extérieure contre l'incendie

Une réunion d'information sur notre DECI a eu lieu à la mairie avec le SDIS afin d'optimiser le réseau incendie en fonction des nouvelles constructions.

En l'absence d'autres questions, séance levée à 22h45.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le mercredi 03 mai

à 20h30.